

PASICRISIE LUXEMBOURGEOISE
N° 1/2017
TABLE DES MATIERES
JURISPRUDENCE

Biens

Indivision – Notion – Droits concurrents et identiques sur un même objet – Droit de propriété portant sur des éléments matériels distincts d'un même bien (non) – Droit de propriété et d'accession – Règles impératives (non) – Possibilité de division du droit de propriété – C. civ., art. 544, 546 et 552. 42

Concurrence déloyale

Publicité comparative – Notion – Possibilité d'identification du concurrent – Preuve à rapporter par le demandeur – Conditions de licéité – Absence de caractère trompeur – Exactitude des caractéristiques des produits comparés – Loi du 30 juillet 2002, art. 17, 18 et 23. 93

Contrats, conventions et obligations

Contrat de prêt – Clause obligeant l'emprunteur à payer une indemnité en cas de remboursement anticipé – Clause pénale (non) – C. civ. art. 1226. 98

Droit civil

Quasi-contrats – Généalogiste chargé de la recherche d'héritiers d'une succession – Absence de signature d'un contrat de révélation de succession par l'héritier – Gestion d'affaires intéressée – Condition de la rémunération – Utilité de l'intervention – C. civ., art. 1372 et 1375. 104

Droit international privé

1° Contrats – Loi applicable – Absence de choix des parties – Contrat d'entreprise – Présomption – Loi du pays dans lequel le prestataire de services a son domicile – Exception – Liens manifestement plus étroits avec un autre pays – Comparaison à effectuer par le juge – Domicile du débiteur – Lieu de la prestation des services – Indifférence – Règlement CE n° 593/2008 du 17 juin 2008, art. 4. 9

2° Contrats – Loi applicable – Champ d'application – Règles légales de répartition de la charge de la preuve – Présomptions – Règlement CE n° 593/2008 du 17 juin 2008, art. 18. 9

3° Mineurs – Enlèvement international d'enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants – Gardien de l'enfant – Notion – Personne exerçant l'autorité parentale, conjointement ou unilatéralement – Absence d'incidence du lieu de résidence de l'enfant – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 3. 88

4° Mineurs – Enlèvement international d'enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants – Condition tirée de l'exercice effectif du droit de garde – Portée – Présomption d'exercice effectif du droit de garde – Condition – Existence de démarches du détenteur de la garde aux fins du retour de l'enfant – Portée – Renversement de la présomption en cas de preuve que le détenteur de la garde ne se soucie pas de l'enfant et a abandonné l'exercice de son droit – Charge de la preuve – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 3 et 13. 88

- 5° Mineurs – Enlèvement international d'enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants – Faculté de l'autorité de l'Etat requis de ne pas ordonner le retour lorsque l'enfant s'y oppose – Condition – Enfant devant avoir atteint un âge et une maturité où il se révèle approprié de tenir compte de son opinion – Portée – Enfant devant disposer du discernement nécessaire pour prendre une décision indépendante et réfléchie sur son lieu de résidence – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 13. 88
- 6° Mineurs – Enlèvement international d'enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants – Faculté de l'autorité de l'Etat requis de ne pas ordonner le retour lorsqu'il existe un risque grave que ce dernier n'expose l'enfant à un danger physique ou psychique ou ne le place dans une situation intolérable – Inconvénients liés à la situation créée par l'auteur du déplacement illicite de l'enfant – Eléments non susceptibles d'être pris en considération – Motif – Auteur du déplacement illicite ne devant profiter d'une situation de fait créée par lui-même – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 13. 88

Enregistrement

Droits d'enregistrement – Demande de restitution – Délai de prescription biennal – Point de départ – Jour de l'enregistrement – Exception – Action en restitution tirée de l'annulation judiciaire de l'acte enregistré – Décision judiciaire coulée en force de chose jugée – Application stricte – Loi du 22 frimaire an VII, art. 60 et 61. 68

Faillite

Dessaisissement du failli – Mesure de protection de la masse des créanciers – Nullité des actes à l'égard de la masse seulement – Effets – Action en nullité appartenant au seul curateur – C. com., art. 444. 120

Généalogiste

Rémunération – Etendue – Pouvoir réducteur du juge – Conditions – Absence d'acceptation du principe et du montant des honoraires après le service rendu – C. civ., art. 1375. 104

Marques de produits et de services

Opposition au dépôt – Conditions – Identité ou ressemblance des signes – Identité ou similitude des produits et services – Risque de confusion – Notion de marque à caractère distinctif fort – Ressemblance visuelle, phonétique ou conceptuelle entre les signes – Appréciation globale du risque de confusion – Convention Benelux en matière de Propriété Intellectuelle (marques et dessins ou modèles), art. 2.3 et 2.14. 16

Prescription

- 1° Usucapion – Notion – Effet – Privation ou limitation de l'exercice du droit de propriété (non) – Attribution d'un titre de propriété correspondant à la situation de fait non contestée dans un certain délai – Fondement – Motif d'intérêt général de sécurité juridique – C. civ., art. 2219, 2229, 2262 et 2265. 34
- 2° Usucapion abrégé – Délai décennal – Conditions – Juste titre – Notion – Titre translatif de propriété par lequel le possesseur a été mis en possession de la parcelle litigieuse – C. civ., art. 2265. 34

Procédure civile et commerciale

- 1° Estoppel – Sanction – Irrecevabilité du moyen – NCPC, art. 264. 1
- 2° Référé probatoire – Conditions – Litige déterminable et futur – Absence de saisine d'une juridiction au fond – Appréciation – Jour de la saisine du juge des référés – Date d'enrôlement de la demande au fond – NCPC, art. 350. 51
- 3° Référé probatoire – Conditions – Existence d'un intérêt actuel et certain – Appréciation – Jour de la demande – Disparition de l'intérêt en cours d'instance – Demande non fondée – NCPC, art. 350. 51
- 4° Référé - Expertise – Expertise médicale – Principe du contradictoire – Droit des parties d'assister aux opérations – Droit de se faire représenter – Limites – Secret professionnel et respect de la vie privée lors de l'examen médical – NCPC, art. 366, 472 et 935, al. 2. 55
- 5° Référé voie de fait et référé urgence – Dossier pénal – Secret de l'instruction – Demande de communication d'une pièce – Compétence du juge des référés (non) – Compétence du juge d'instruction – NCPC, art. 933 al. 1 et 932 al. 1er – C. inst. crim., art. 85. 58
- 6° Acte introductif d'instance – Régularité – Institutions de sécurité sociale – Appel en cause aux fins de déclaration de jugement commun des institutions de sécurité sociale – Sanction – Code de la sécurité sociale, art. 453 – NCPC, art. 153. 61
- 7° Désistement d'instance – Appel incident antérieur à la proposition de désistement – Refus du désistement – Validité – NCPC art. 545. 73
- 8° Indemnité de procédure – Fondement – Responsabilité sans faute – Demande de remboursement d'honoraires d'avocat – Fondement – Responsabilité pour faute – Demandes cumulables – NCPC, art. 240 – C. civ., art. 1382. 73
- 9° Appel – Demande en remboursement d'honoraires d'avocat – Demande présentée à titre reconventionnel – Demande accessoire (non) – Demande nouvelle – Sanction – Irrecevabilité – NCPC, art. 592. 73
- 10° Acte introductif d'instance – Mentions obligatoires – Omission – Libellé obscur – Possibilité de réparation ultérieure (non) – NCPC, art. 154. 115
- 11° Action en justice – Pluralité de demandes introduites devant le même tribunal – Identité d'objet et de cause – Irrecevabilité des demandes ultérieures – NCPC art. 154. 115

Propriété

- 1° Construction d'un immeuble sur le terrain d'autrui – Constructeur de bonne foi – Notion purement psychologique (non) – Titre translatif de propriété sur le fonds – Ignorance des vices du titre – C. civ., art. 549, 550 et 555. 34
- 2° Construction d'un immeuble sur le terrain d'autrui – Droits du propriétaire – Démolition de l'édifice – Allocation de dommages-intérêts – C. civ., art. 555, al. 2. 34

Protection juridique du consommateur

- 1° Clause abusive – Notion – C. consommation, art. L. 211-2 – [Ancienne loi du 25 août 1983, art. 1]. 98
- 2° Clauses abusives – Banque – Contrat de prêt – Clause obligeant l'emprunteur à payer une indemnité en cas de remboursement anticipé – Caractère abusif (non) – C. consommation, art. L. 211-2 – [Ancienne loi du 25 août 1983, art. 1]. 98

Responsabilité civile

- 1° Banque – Employé malhonnête – Responsabilité de la banque – Conditions – Apparence légitime d'une relation contractuelle – Exception – Conscience du client de circonstances contraires aux usages bancaires normaux – C. civ., art. 1147. 3
- 2° Responsabilité des commettants du fait de leurs préposés – Condition – Exécution des fonctions – Acte étranger aux fonctions – Absence de responsabilité – C. civ., art. 1384, al. 3. 3
- 3° Responsabilité du fait personnel – Négligence dans les contrôles et procédures internes – Absence de détection des agissements d'un employé malhonnête – Faute de la victime – Circonstances contraires aux usages bancaires normaux – Absence de mise en doute – C. civ., art. 1382 et 1383. 3
- 4° Acte de concurrence déloyale – Equivalence à faute civile – Préjudice commercial nécessairement causé – Rupture d'une situation de concurrence normale – Indemnisation intégrale du dommage – Appréciation souple – Lien de causalité – Perte de clientèle – Charge de la preuve renversée – C. civ., art. 1382 et 1383 – Loi du 30 juillet 2002, art. 14 et 17. 27
- 5° Responsabilité des pouvoirs publics – Perquisition – Dommages causés à l'occasion d'une perquisition – Incompétence du juge civil d'apprécier la légalité, l'opportunité ou la nécessité de la perquisition – Contrôle réservé par le Code d'instruction criminelle aux juridictions pénales – C. civ., art. 1382 et 1383 – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er – C. instr. crim., art. 48-2 et 126. 61
- 6° Responsabilité des pouvoirs publics – Responsabilité du chef des dommages causés par le fonctionnement défectueux du service – Nature – Responsabilité pour faute – Portée de la faute – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er. 61
- 7° Responsabilité des pouvoirs publics – Responsabilité sans faute – Portée – Application – Perquisition – Dommage collatéral – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er. 61
- 8° Sociétés commerciales – Société anonyme – Responsabilité des administrateurs – Actio mandati – Condition – Autorisation préalable de l'assemblée générale – Loi du 10 août 1915, art. 63. 115

Responsabilité civile de l'État

- 1° Responsabilité pour fonctionnement défectueux du service – Régime spécifique de responsabilité (non) – Application du principe de responsabilité de droit commun – Application du concept de faute – Appréciation – Fonctionnement non conforme aux normes d'action générales qui devraient être celles d'un service public – Faute anonyme de service – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er, al. 1er. 46
- 2° Responsabilité pour fonctionnement défectueux du service – Services pénitentiaires – Obligations – Sécurité et protection des détenus – Portée – Défaut de soumission d'un détenu ayant un certain potentiel de violence à un régime cellulaire strict – Faute (non) – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er, al. 1er. 46
- 3° Responsabilité pour fonctionnement défectueux du service – Services pénitentiaires – Sécurité et protection des détenus – Détenu visiblement alcoolisé agressant des codétenus – Absence de mesures spécifiques – Faute – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er, al. 1er. 46

Sociétés commerciales

- 1° Liquidation volontaire – Clôture – Fraude aux droits des créanciers – Demande d'annulation du vote – Admissibilité – Société réputée revivre pour les besoins de la liquidation – Loi du 10 août 1915, art. 147 – C. civ., art. 1167, al. 2. 73
- 2° Liquidation volontaire – Actif insuffisant pour apurer le passif – Obligations du liquidateur – Obligation de ne pas clôturer la liquidation – Dette non exigible – Indifférence – Condition – Connaissance de l'existence de la dette – Loi du 10 août 1915, art. 149. 73

Vente

- 1° Garantie des vices cachés – Acquéreur ayant cédé la chose garantie – Qualité à agir – Conditions – C. civ., art. 1641. 82
- 2° Vice caché – Vice apparent – Notions – Charge de la preuve – C. civ., art. 1641. 82
- 3° Garantie des vices cachés – Disposition contractuelle prévoyant que la chose est vendue dans l'état où elle se trouve – Clause d'exclusion de la garantie des vices cachés (non) – C. civ., art. 1641. 82
- 4° Vente d'immeubles – Garantie des vices cachés – Copropriété – Etendue de l'obligation du vendeur – C. civ., art. 1641. 82

Violence domestique

- Interdiction de retour au domicile consécutive à une expulsion – Mesure supposant une cohabitation dans un cadre familial – Notion – NCPC, art. 1017-1 – Loi du 8 septembre 2003, art. 1. 24